



Le Conseil d'examen du prix
des médicaments brevetés

Patented Medicine
Prices Review Board

CEPMB étude S-0216

Décembre 2002

Tendances des prix des médicaments brevetés dans les pays de comparaison (2002)



Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Boîte L40 - Centre Standard Life
333, avenue Laurier ouest, Bureau 1400
Ottawa (Ontario) K1P 1C1

Téléphone sans frais : 1-877-861-2350
Téléphone : (613) 952-7360
Télécopieur : (613) 952-7626
ATME : (613) 957-4373
Courriel : pmprb@pmprb-cepmb.gc.ca
Site web : www.pmprb-cepmb.gc.ca



Since **1987**
Depuis

Canada

Table des matières

Grandes lignes	4
1. Objet	5
2. Méthodologie	6
3. Résultats : Variation des prix	9
4. Résultats : Dispersion des prix	10
5. Sommaire et conclusions	11
ANNEXE 1	16

Tables

Tableau 1 : Taux de variation annuelle des prix des médicaments brevetés, 1988-2000	13
Tableau 2 : Taux de variation annuelle des prix de détail des médicaments brevetés, 1988-2000	14
Tableau 3a : Mesures cumulatives de la dispersion des prix pratiqués dans les différents pays : 1991, 1996, 2001	15
Tableau 3b : Dispersion des prix pratiqués dans les différents pays de comparaison, en centiles : 1991, 1996, 2001	15
Tableau A1.1 : Indice des prix des médicaments brevetés, France	17
Tableau A1.2 : Indice des prix des médicaments brevetés, Allemagne	18
Tableau A1.3 : Indice des prix des médicaments brevetés, Italie	19
Table A1.4 : Indice des prix des médicaments brevetés, Suède	20
Tableau A1.5 : Indice des prix des médicaments brevetés, Suisse	21
Tableau A1.6 : Indice des prix des médicaments brevetés, Royaume Uni	22
Tableau A1.7 : Indice des prix des médicaments brevetés, É.-U.	23
Tableau A1.8 : Indice des prix des médicaments brevetés, É.-U. (FSS)	23
Tableau A2.1 : Distribution des variations de prix, France	24
Tableau A2.2 : Distribution des variations de prix, Allemagne	24
Tableau A2.3 : Distribution des variations de prix, Italie	25
Tableau A2.4 : Distribution des variations de prix, Suède	25
Tableau A2.5 : Distribution des variations de prix, Suisse	26
Tableau A2.6 : Distribution des variations de prix, Royaume Uni	26
Tableau A2.7 : Distribution des variations de prix, É.-U.	27

Tableau A2.8 : Distribution des variations de prix, É.-U. (FSS)	27
---	----

Figures

Graphique 1 : Variation moyenne annuelle des prix des médicaments brevetés, 1996-2001	12
---	----

Grandes lignes

Tendances des prix des médicaments brevetés dans les pays de comparaison

- La présente étude rend compte des tendances des prix des médicaments brevetés observées dans les sept pays que le CEPMB utilise aux fins de ses comparaisons de prix des médicaments brevetés.
- À l'exception des États-Unis, tous les pays de comparaison n'ont connu que de légères augmentations des prix des médicaments brevetés entre 1988 et 2001.
- Se situant à moins de 1 % par année, le taux moyen d'augmentation des prix des médicaments brevetés au Canada pour la période de 1988 à 2001 s'inscrit très bien dans la fourchette des augmentations calculées pour les six pays de l'Europe considérés dans la présente analyse.
- Aux États-Unis, les prix des médicaments brevetés ont augmenté à un taux annuel moyen de plus de 5 % au cours de la même période.
- Pour tous les pays de comparaison considérés dans la présente analyse, sauf les États-Unis, les prix des médicaments brevetés ont moins augmenté que l'Indice des prix à la consommation (IPC). Ainsi, si l'on tient compte de l'inflation, les prix des médicaments brevetés au Canada ont diminué en moyenne de 1,8 % par année entre 1988 et 2000, ce qui correspond grosso modo aux résultats obtenus pour les six pays européens de comparaison.
- L'étude s'intéresse également à la variation des prix des médicaments brevetés dans les différents pays de comparaison. Toutes les mesures révèlent l'existence dans ces pays d'une variation des prix assez marquée, sauf pour la dernière décennie.
- Pour cette étude, le CEPMB a utilisé les données sur les prix départ-usine pratiqués dans les différents pays de comparaison que les détenteurs de brevets pharmaceutiques sont tenus de lui fournir. L'étude utilise la méthodologie de l'indice-chaîne de Laspeyres qui reflète les variations des prix des médicaments déjà offerts sur le marché. Cette méthodologie ne mesure toutefois pas les incidences de l'introduction de nouveaux médicaments sur le coût de la pharmacothérapie.

1. Objet

Le CEPMB fait rapport sur une base régulière des tendances des prix au Canada des médicaments brevetés.¹ Il fait également rapport du ratio des prix des médicaments brevetés pratiqués au Canada par rapport aux prix pratiqués dans les pays de comparaison.² À l'aide des données que lui fournissent les brevetés, le CEPMB évalue également les tendances des prix des médicaments brevetés dans les différents pays de comparaison. Le présent rapport constitue une analyse des tendances relevées.

La section 3 du présent document présente les taux de variation annuelle des prix des produits médicamenteux pour les différents pays de comparaison dont le CEPMB doit tenir compte dans l'exercice de ses fonctions de réglementation et de présentation de rapports. Tous les pays de comparaison, sauf les États-Unis, exercent un certain contrôle sur les prix des médicaments semblable à celui qu'exerce le CEPMB. La position d'exception des États-Unis est-elle reflétée dans les variations des prix des médicaments observées dans ce pays? Les tendances des prix au Canada correspondent-elles à celles observées dans d'autres pays ayant des approches différentes en matière de réglementation des prix?

Les comparaisons internationales des variations des prix des médicaments ont seulement limité la signification analytique en tant que tel. Notamment, les variations des prix des médicaments brevetés ne peuvent à elles seules indiquer si les consommateurs paient plus ou moins pour les médicaments brevetés par rapport aux autres biens et services qu'ils achètent ou par rapport à leurs revenus. Une augmentation de 10 % des prix des médicaments brevetés devrait être moins préoccupante lorsque le taux d'inflation est de 20 % par année que lorsque le coût de la vie est assez stable. Cette question exige une analyse des mouvements des prix des médicaments brevetés par rapport aux prix nationaux. À cette fin, la section 3 examine les mouvements récents des prix rajustés des médicaments par rapport au niveau général des prix à la consommation.

L'émergence en Europe de marchés parallèles de médicaments conjuguée à une moins grande segmentation du marché laissent entrevoir une convergence internationale des prix des médicaments.³ La section 4 passe en revue les diverses mesures de dispersion des prix pratiqués dans les différents pays de comparaison dans le but de déterminer s'il y a convergence internationale des prix.

¹ Voir, par exemple, le *Rapport annuel* du CEPMB pour l'exercice 2001 ; CEPMB, Tendances des prix des médicaments brevetés, 1998.

² Ibid, p. 21.

³ Boer, T. et al, "Why Differential Pricing Works For Everyone", *Scrip Magazine*, Décembre 1999.

2. Méthodologie

Pays

En vertu de la *Loi sur les brevets* (la Loi), le CEPMB doit prendre en compte les prix pratiqués dans les sept pays de comparaison lorsqu'il est appelé à déterminer si le prix d'un médicament breveté est excessif. Ces pays sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, le Royaume Uni et les États-Unis. La présente analyse tient compte des prix des médicaments brevetés pratiqués dans ces sept pays.

Il importe de préciser que dans le cas des États-Unis, deux sources de prix ont été considérées. Ainsi, les résultats ayant le suffixe « US » représentent la moyenne simple des prix départ-usine publiquement disponibles chargés aux clients des grossistes, aux pharmacies et aux hôpitaux, tels que rapportés au CEPMB par les brevetés. Quant aux résultats portant le suffixe « US (FSS) », ils représentent la moyenne simple des prix US rapportés par les brevetés et des prix inscrits dans la Classification fédérale des approvisionnements (FSS). Le département des Anciens combattants des États-Unis (DVA) a commencé en novembre 1997 à publier les prix du formulaire de la Classification fédérale des approvisionnements. Depuis 1998, le CEPMB oblige les brevetés à inclure dans leurs rapports les prix de la Classification fédérale des approvisionnements et a commencé en 2000 à en tenir compte dans le calcul du prix moyen pratiqué aux États-Unis aux fins de ses comparaisons internationales.⁴

Indices des prix

La section 3 présente les taux de variation des prix des médicaments brevetés dans les différents pays. Ces résultats ont été obtenus à l'aide de la méthodologie qu'utilise le CEPMB pour produire son indice des prix des médicaments brevetés (IPMB).⁵

L'IPMB est un indice établi à l'aide de la méthodologie de l'indice-chaîne Laspeyres. Cet indice mesure le coût d'achat d'un panier de produits à une période donnée (période actuelle) et compare le coût obtenu au coût d'achat du même panier de produits à une période antérieure (soit la période de référence). Le panier de produits est habituellement constitué en fonction des habitudes de consommation durant la période de référence.

Le calcul de l'IPMB porte sur une « période » de six mois correspondant au premier ou au second semestre d'une année. Le contenu du panier est revu pour chaque période. Pour être inclus dans le panier de produits pour une période donnée, le médicament doit être breveté, être disponible sur le marché canadien au cours du semestre pour lequel le panier a été constitué et l'avoir également été au cours du semestre précédent (qui sert de période de référence).

⁴ CEPMB, *La Nouvelle*, Janvier 2000.

⁵ Pour de plus amples renseignements sur l'IPMB, voir CEPMB, *Description de la méthodologie de l'indice-chaîne Laspeyres utilisée pour calculer l'indice des prix des médicaments brevetés*, Juillet, 1997, révisé en juin 2000.

Le calcul de l'IPMB sous-tend plusieurs étapes. Il faut en premier lieu établir des coefficients de pondération selon les recettes pour les différents médicaments. On établit ensuite un ensemble correspondant de facteurs de variation de prix à l'aide des ratios des prix pratiqués au cours de la période actuelle par rapport aux prix pratiqués au cours de la période de référence. On obtient par la suite un facteur de variation des prix des produits du panier qui est utilisé comme moyenne pondérée selon les recettes des facteurs de variation des prix des différents produits. Le facteur de variation de l'ensemble des prix des produits du panier est multiplié par la valeur de l'indice des prix de la période précédente pour donner la valeur de l'indice des prix pour la période actuelle.⁶ Enfin, la moyenne des valeurs de l'indice des prix obtenues pour chaque semestre de l'année est établie pour donner la valeur de l'IPMB pour cette même année.

La même procédure a été suivie pour calculer les indices des prix pratiqués dans les pays de comparaison présentés dans le présent document, à la différence que les prix utilisés étaient ceux des différents pays plutôt que ceux pratiqués au Canada.

Sources des données

L'information sur les pondérations selon les recettes tirées au Canada est tirée du « BLOC 4 » de la base de données du CEPMB. La Loi oblige les fabricants à faire rapport au CEPMB de la valeur de leurs ventes de médicaments brevetés aux grossistes, pharmacies, hôpitaux et autres clients du Canada. Ces valeurs sont exprimées en prix départ-usine, nets des escomptes et autres rabais accordés aux acheteurs. Le BLOC 4 contient les données sur les transactions que le CEPMB a obtenues des fabricants.

Quant à l'information sur les prix pratiqués dans les différents pays, elle est tirée du BLOC 5 de la base de données du CEPMB. Les fabricants sont également tenus de soumettre au CEPMB les prix départ-usine publiquement disponibles auxquels leurs produits offerts au Canada sont vendus dans les pays de comparaison. Le BLOC 5 contient l'information sur les prix pratiqués à l'étranger que le CEPMB a obtenues des fabricants.

Pour faciliter l'examen de la dispersion des prix, les prix pratiqués dans les différents pays sont présentés dans une même devise. À cette fin, les prix exprimés en devises étrangères ont été convertis lorsque nécessaire en dollars canadiens en utilisant la méthode de la moyenne mobile des taux de change des 36 derniers mois, soit la même

⁶ De par la nature de sa construction, cette valeur comprendra les facteurs d'augmentation calculés pour toutes les périodes, y compris la période en cours. Ce processus de constitution d'un indice de prix par la multiplication des facteurs d'augmentation est appelé « chaîne » dans le jargon de l'indice des prix. Ce processus permet d'associer d'une façon simple et intuitive les valeurs de l'indice de prix obtenues à l'aide des paniers de produits de différentes périodes de référence.

méthode que celle qu'utilise le CEPMB pour les conversions de la valeur des différentes devises.⁷

Dans la section 3, les variations des prix des médicaments brevetés relevées dans chaque pays sont comparées aux mouvements des prix pratiqués au Canada à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC). Les taux de l'IPC-inflation utilisés pour cette comparaison sont ceux de l'OCDE.⁸ Ces taux correspondent aux taux officiels d'IPC-inflation rapportés par l'agence statistique de chaque pays.

Unité d'analyse

Tous les calculs présentés dans le présent rapport ont été effectués en premier lieu au niveau du numéro d'identification du médicament (DIN) de Santé Canada.

Prix multiples

Dans de nombreux cas, le BLOC 5 contient plusieurs prix pour un même DIN, période et pays. Ces prix sont associés à différentes catégories de consommateurs et formats d'emballage. Les prix des DIN utilisés dans la présente analyse sont les moyennes simples du « prix unitaire du comprimé » pour les différents formats et les différentes catégories de consommateurs. Ces prix sont ceux que le CEPMB utilise lorsqu'il compare les prix pratiqués au Canada aux prix pratiqués dans différents pays.

Médicaments pris en compte

Les résultats ne s'appliquent pas à certains produits figurant dans le BLOC 4 de la base de données du CEPMB pour la simple et bonne raison que le BLOC 5 ne présentait pas un prix pour le médicament correspondant pour le pays ou pour la période en question. La couverture, qui varie selon le pays et la période, est rarement inférieure à 50 % des recettes nettes du BLOC 4. Elle se situe généralement entre 50 % et 70 % (on trouvera en annexe à la colonne [3] du tableau A1 le nombre de DIN et la proportion des recettes nettes du BLOC 4 pris en compte dans le calcul des valeurs de l'indice des prix pour chaque pays et chaque année).

Pondération

Tel que mentionné précédemment, la méthodologie de l'IPMB prévoit le regroupement par produit des facteurs de changement des prix au niveau du DIN ainsi que leur pondération de manière à représenter les structures canadiennes de recettes nettes pour la période de référence. Il s'agit d'un élément important de l'analyse. Les

⁷ Par exemple, le CEPMB utilise la moyenne mobile aux fins de son test de comparaison des prix pratiqués dans les différents pays, qui constitue d'ailleurs une des normes définies dans les Lignes directrices sur les prix excessifs. La méthodologie de la moyenne mobile des 36 derniers mois a été adoptée en 1993 dans la foulée d'une consultation menée auprès des intervenants. CEPMB, *Compendium des Lignes directrices, politiques et procédures*, juin 1994.

⁸ OCDE, *Economic Outlook*, Vol. 2001/2, N° 70, Décembre 2001.

résultats rapportés par Danzon⁹ laissent entendre que le choix du barème de pondération peut beaucoup influencer les résultats des comparaisons des prix pratiqués dans les différents pays. Il est fort probable que l'utilisation d'autres barèmes de pondération que les recettes nettes au Canada peut donner un indice des prix fort différent.

Toutefois, il ne faut pas pour autant conclure qu'il est préférable de ne pas pondérer les recettes canadiennes. Il ne s'agit ici que d'une question d'interprétation. Prenons, par exemple, les indices de prix présentés ci-après pour la France. Ces indices sont à juste titre interprétés comme une mesure des taux de variation des prix que les consommateurs canadiens auraient dû payer si les prix canadiens des médicaments brevetés avaient connu les mêmes fluctuations que celles observées en France. (Les coefficients de variation des prix par rapport à l'IPC peuvent être interprétés dans le même sens lorsque ces prix correspondent aux prix des mêmes médicaments pratiqués en France.)

D'autre part, ces coefficients peuvent n'être qu'une approximation des coefficients de variation des prix pour les consommateurs français. Le degré d'exactitude de ce coefficient dépendra des différences entre les recettes perçues au Canada et celles perçues en France.

3. Résultats : Variation des prix

Tendances au niveau des prix

Le tableau 1 présente les valeurs annuelles des indices de prix du même type de l'IPMB établis pour le Canada et pour chacun des sept pays de comparaison. Il présente également pour deux périodes les taux de variation annuelle et de croissance. Tous les pays de comparaison, sauf les États-Unis, ont enregistré des augmentations modestes des prix des médicaments brevetés pour la période de 1988 à 2001. Ce profil est le même pour la période de 1996 à 2001. (On trouvera dans les tableaux A2 présentés en annexe de plus amples renseignements sur les variations des prix enregistrés dans les différents pays de comparaison).

Pour faciliter la comparaison, le tableau 1 présente les résultats relatifs aux tendances des prix pratiqués au Canada présentés dans le rapport annuel du CEPMB pour l'exercice 2001. Pour les périodes 1988-2001 et 1996-2001, le taux moyen de variation des prix des médicaments brevetés au Canada s'inscrit parfaitement dans la fourchette de taux observés pour les différents pays de comparaison (le graphique 1 présente les valeurs pour la période 1996-2001).

⁹ P. Danzon, "Cross-national Price Differences for Pharmaceuticals: How Large and Why?", *Journal of Health Economics*, 2000, pp. 159 - 195.

Prix par rapport à l'IPC

Le tableau 2 présente pour les différents pays de comparaison les taux annuels de variations des prix des médicaments brevetés par rapport à l'IPC. Ces taux ont été obtenus en soustrayant les taux annuels d'inflation selon l'IPC des taux de variation annuelle des prix présentés dans le tableau 1.

Le tableau 2 révèle que l'inflation selon l'IPC a nettement devancé les augmentations des prix des médicaments brevetés dans tous les pays de comparaison, sauf les États-Unis. Les valeurs rapportées par le CEPMB sous-tendent un taux moyen de variation annuelle de -1,8 % par rapport à l'IPC des prix des médicaments brevetés au Canada pour la période de 1988 à 2001. Ces résultats correspondent aux résultats obtenus pour les sept pays de comparaison. La relation est la même pour la période de 1996 à 2001. Le taux moyen de variation annuelle de -1,8 % des prix des médicaments brevetés par rapport à l'IPC s'inscrit dans la moyenne des taux relevés dans les différents pays de comparaison.

4. Résultats : Dispersion des prix

Dans la présente étude, l'expression « dispersion des prix » désigne la fourchette de la variation observée des prix pratiqués dans les sept pays de comparaison après la conversion de ces prix en dollars canadiens.¹⁰

Le tableau 3a présente les statistiques de base sur les variations des prix dans les différents pays de comparaison. La colonne [2] présente l'intervalle moyen normalisé pour les années 1991, 1996 et 2001. L'intervalle normalisé des prix des différents DIN correspond à l'écart entre le prix le plus élevé et le prix le moins élevé pratiqué dans les différents pays divisé par le prix international médian. Le quotient ainsi obtenu est exprimé en pourcentage. L'intervalle moyen normalisé est présenté dans le tableau 3a sous forme de moyenne simple des résultats obtenus pour les DIN de tous les médicaments. Plus cette valeur est élevée plus marquée est alors l'écart des prix pratiqués dans les différents pays.

Les intervalles moyens normalisés présentés dans le tableau 3 sous-tendent un degré considérable de variation des prix pratiqués dans les différents pays. Les résultats présentés dans la colonne [2] donnent à entendre que l'intervalle des prix observée en 2001 dans les différents pays de comparaison correspondait en moyenne à 93,6 % du prix international médian. Les résultats pour 1991 et pour 1996 sont assez semblables.

Les résultats de l'intervalle moyen normalisé ne révèlent aucun changement au niveau de la dispersion des prix sur une période donnée. Ce constat est confirmé par le

¹⁰ Dans de nombreux cas, les prix de certains médicaments n'étaient pas disponibles pour tous les pays de comparaison. Ces médicaments ont quand même été pris en compte dans l'analyse et des mesures de dispersion ont été calculées à l'aide des prix disponibles.

coefficient moyen de variation (Colonne [3]). Cette mesure est obtenue de la même façon que l'intervalle moyen normalisé à la différence que la déviation normalisée est utilisée au lieu de l'intervalle pour mesurer la variation du prix des différents DIN.

Le tableau 3b présente les distributions centiles des ratios des prix les plus élevés et des prix les moins élevés par rapport au prix moyen. Par exemple, la colonne [1] présente le pourcentage de DIN dont le prix international le plus élevé dépassait de plus de 10 % le prix international médian. Les colonnes [2] et [3] de ce tableau présentent respectivement le pourcentage de DIN où le prix le plus élevé dépassait le prix international médian de plus de 25 % et de plus de 50 %. Les colonnes [4]-[6] présentent des résultats semblables, cette fois pour les ratios des prix les moins élevés par rapport au prix international médian. Essentiellement, plus le chiffre inscrit dans le tableau 3b est élevé, plus importante est la variation internationale des prix. Ici encore, ces résultats ne constituent pas une preuve solide de variations au niveau de la dispersion des prix.

5. Sommaire et conclusions

Les tendances des prix des médicaments brevetés pratiqués au Canada récemment relevées s'inscrivent dans les limites de celles observées pour les différents pays auxquels le CEPMB compare les prix des médicaments brevetés. La plupart de ces pays n'ont enregistré qu'une augmentation modeste des prix moyens des médicaments brevetés au cours des dernières années. Tous les pays de comparaison sauf les États-Unis ont enregistré des augmentations des prix des médicaments brevetés moins marquées que les augmentations de l'IPC-inflation, du moins lorsque les tendances des prix globaux sont obtenues à l'aide des pondérations des recettes tirées au Canada. À cet égard, le Canada n'est pas différent des autres pays.

En ce qui concerne la dispersion des prix, les résultats précédemment présentés ne démontrent pas que les prix internationaux ont beaucoup augmenté ou diminué au cours des dernières années.

Graphique 1 : Variation moyenne annuelle des prix des médicaments brevetés, 1996-2001

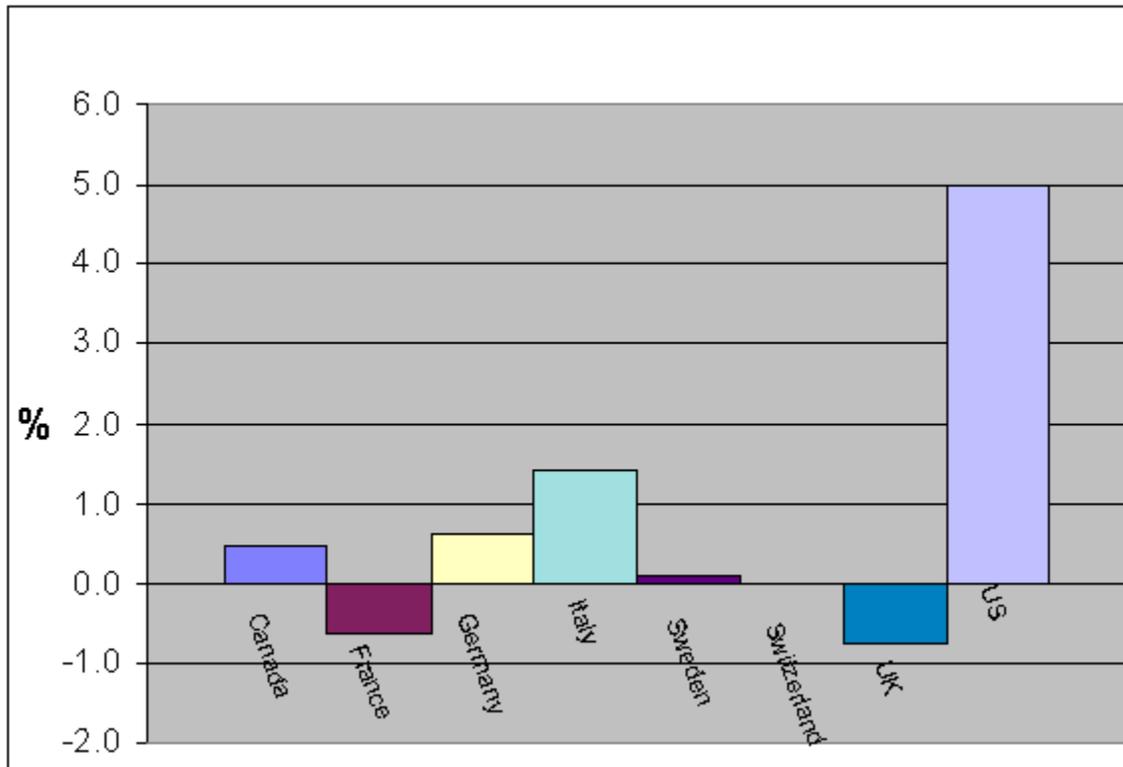


Tableau 1 : Taux de variation annuelle des prix des médicaments brevetés, 1988-2000

	Canada	France	Allemagne	Italie	Suède	Suisse	R. U.	É.-U.	É.-U. (FSS)*
1988	4,1	-0,8	0,6	0,1	3,0	-2,7	2,1	6,2	
1989	1,9	7,0	3,7	6,4	1,8	6,6	6,9	6,3	
1990	2,8	0,4	-1,3	1,6	0,4	0,5	-0,9	9,6	
1991	3,9	-0,5	-1,2	5,5	1,8	2,5	1,4	7,5	
1992	2,1	-0,2	-0,2	1,1	1,2	1,0	0,1	5,4	
1993	0,1	1,2	-2,0	-0,9	1,9	2,1	3,7	5,3	
1994	-0,7	-0,5	0,2	-0,5	4,9	1,0	-0,5	4,4	
1995	-1,9	-2,2	-1,9	-5,6	3,0	-0,8	-0,1	4,5	
1996	-2,2	0,7	-1,7	3,3	0,6	-0,7	0,5	2,8	
1997	-0,1	1,2	-1,4	3,4	0,8	0,8	0,6	3,6	
1998	-0,1	0,4	1,1	3,4	0,2	-0,6	-0,3	0,8	
1999	0,2	-2,0	-0,4	-2,0	0,8	-0,3	-1,0	8,3	6,8
2000	0,4	-0,2	3,3	1,2	-0,3	0,8	-2,3	7,3	5,4
2001	0,1	-2,6	0,6	1,2	-0,9	-0,8	-0,7	5,2	5,6
Moyenne : 1988-2001	0,8	0,1	0,0	1,3	1,4	0,7	0,7	5,5	6,0**
Moyenne : 1996-2001	0,5	-0,6	0,6	1,4	0,1	0,0	-0,7	5,0	6,0**

* Prix US incluant les prix de la Classification fédérale des approvisionnements (FSS). Les prix FSS ne sont disponibles que depuis 1998.

** Moyennes pour les années 1998-2001.

Tableau 2 : Taux de variation annuelle des prix de détail des médicaments brevetés, 1988-2000

	Canada	France	Allemagne	Italie	Suède	Suisse	R. U.	É.-U.	É.-U. (FSS)*
1988	0,1	-3,5	-2,5	-5,0	-3,1	-4,6	-2,8	2,1	
1989	-3,1	3,5	0,9	0,1	-4,8	3,4	-0,9	1,5	
1990	-2,0	-3,2	-4,0	-4,9	-10,0	-4,9	-10,4	4,2	
1991	-1,7	-3,7	-4,8	-0,8	-7,9	-3,4	-4,5	3,3	
1992	0,6	-2,6	-5,3	-4,2	-1,4	-3,0	-3,6	2,4	
1993	-1,7	-0,9	-6,4	-5,5	-2,8	-1,2	2,1	2,3	
1994	-0,9	-2,2	-2,6	-4,6	2,5	0,1	-3,0	1,8	
1995	-4,1	-4,0	-3,6	-10,8	0,1	-2,6	-3,5	1,7	
1996	-3,7	-1,3	-3,1	-0,7	-0,2	-1,5	-1,9	-0,1	
1997	-1,8	0,0	-3,3	1,4	-0,1	0,3	-2,5	1,3	
1998	-1,0	-0,4	0,2	1,4	-0,2	-0,6	-3,7	-0,8	
1999	-1,5	-2,5	-1,0	-3,6	0,5	-1,1	-2,6	6,1	4,6
2000	-2,3	-1,9	1,4	-1,4	-1,6	-0,8	-5,2	3,9	2,0
2001	-2,5	-4,0	-1,1	-1,2	-3,6	-1,1	-1,4	3,6	4,0
Moyenne : 1988-2001	-1,8	-1,9	-2,5	-2,8	-2,3	-1,5	-3,1	2,4	3,6
Moyenne : 1996-2001	-1,8	-1,8	-0,8	-0,7	-1,0	-0,6	-3,1	2,8	3,6

* Prix US incluant les prix de la Classification fédérale des approvisionnements (FSS). Les prix FSS ne sont disponibles que depuis 1998.

** Moyennes pour les années 1998-2001.

Tableau 3a : Mesures cumulatives de la dispersion des prix pratiqués dans les différents pays : 1991, 1996, 2001

	[1]	[2]	[3]
	N ^{bre} de DIN	Intervalle moyen normalisé	Coefficient moyen de variation
1991	442	96,0	40,2
1996	616	87,6	35,8
2001	804	93,6	36,5

Tableau 3b : Dispersion des prix pratiqués dans les différents pays de comparaison, en centiles : 1991, 1996, 2001

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]
	Prix le plus élevé/Prix moyen > 10 %	Prix le plus élevé/Prix moyen > 25 %	Prix le plus élevé/Prix moyen > 50 %	Prix le moins élevé/Prix moyen < 90 %	Prix le moins élevé/Prix moyen < 75 %	Prix le moins élevé/Prix moyen < 50 %
1991	96,4	77,6	39,6	97,1	71,7	27,6
1996	95,1	76,3	40,1	95,6	70,9	20,1
2001	96,9	73,9	45,4	95,9	63,7	18,2

Les personnes suivantes ont collaboré à la présente analyse

Corvari, Ron – Politiques et analyse économique

Manti, Orlando – Politiques et analyse économique

Cheruvu, Lokanadha – Politiques et analyse économique

ANNEXE 1

Le tableau A1 présente de plus amples renseignements concernant le calcul des indices de prix dont il a été question dans le texte. La colonne [1] présente le nombre de DIN pris en compte dans l'échantillonnage de médicaments des différents pays pour la période de référence et l'année en question.¹¹ La colonne [2] présente le total des montants des recettes nettes tirées pour tous les DIN utilisés pour le calcul de l'indice des prix. Les montants des recettes ont été tirés du BLOC 4 de la base de données du CEPMB. La colonne [4] présente les valeurs réelles de l'indice des prix sur lesquelles se fondent les variations de taux présentées dans le tableau 1.

Le tableau A2 présente pour chaque pays et pour chaque année une distribution des taux de variation des prix des DIN pris en compte dans les calculs de l'indice des prix à la consommation. La colonne [1] présente une moyenne simple des taux de variation des prix de tous les DIN faisant partie de l'échantillonnage. La colonne [2] donne la proportion de DIN faisant partie de l'échantillonnage ne présentant aucune variation de prix. La colonne [3] présente la proportion de DIN ayant subi des augmentations de prix tandis que la colonne [7] présente la proportion de DIN ayant subi des diminutions de prix. Les colonnes [4], [5] et [6] présentent la proportion de DIN ayant enregistré des augmentations de prix de 5 %, 10 % et 25 % respectivement. Les colonnes [8], [9] et [10] présentent la proportion de DIN ayant enregistré des baisses de prix de 5 %, 10 % et 25 % respectivement.

¹¹ Ce nombre correspond au nombre moyen de DIN pris en compte pour les deux semestres couverts pour le calcul de la valeur annuelle.

Tableau A1.1 : Indice des prix des médicaments brevetés, France

	[1]	[2]	[3]	[4]
Année	N^{bre} de DIN pris en compte	Recettes nettes prises en compte (millions \$)	Pourcentage du total des recettes nettes prises en compte (%)	Indice des prix
1987				1,00
1988	211	705		0,99
1989	209	666		1,06
1990	226	858	50,5	1,07
1991	237	1,042	52,1	1,06
1992	257	1,165	53,0	1,06
1993	286	1,395	58,1	1,07
1994	307	1,299	54,1	1,07
1995	319	1,422	54,7	1,04
1996	325	1,511	50,4	1,05
1997	365	1,682	45,5	1,06
1998	395	2,031	47,2	1,07
1999	425	2,609	48,3	1,05
2000	455	3,362	53,4	1,04
2001	471	4,059	54,1	1,02

Tableau A1.2 : Indice des prix des médicaments brevetés, Allemagne

	[1]	[2]	[3]	[4]
Année	N^{bre} de DIN pris en compte	Recettes nettes prises en compte (millions \$)	Pourcentage du total des recettes nettes prises en compte (%)	Indice des prix
1987				1,00
1988	272	836		1,01
1989	284	863		1,04
1990	306	1,064	62,6	1,03
1991	322	1,315	65,7	1,02
1992	331	1,483	67,4	1,02
1993	359	1,748	72,8	0,99
1994	395	1,708	71,2	1,00
1995	405	1,845	70,9	0,98
1996	422	2,008	66,9	0,96
1997	492	2,426	65,6	0,95
1998	524	2,984	69,4	0,96
1999	535	3,577	66,2	0,95
2000	577	4,325	68,6	0,99
2001	578	5,136	68,5	0,99

Tableau A1.3 : Indice des prix des médicaments brevetés, Italie

	[1]	[2]	[3]	[4]
Année	N^{bre} de DIN pris en compte	Recettes nettes prises en compte (millions \$)	Pourcentage du total desrecettes nettes prises en compte (%)	Indice des prix
1987				1,00
1988	188	700		1,00
1989	191	722		1,06
1990	215	839	49,4	1,08
1991	233	1,015	50,7	1,14
1992	249	1,153	52,4	1,15
1993	289	1,450	60,4	1,14
1994	312	1,463	61,0	1,14
1995	296	1,511	58,1	1,08
1996	303	1,616	53,9	1,11
1997	356	1,800	48,7	1,15
1998	401	2,410	56,0	1,19
1999	424	3,100	57,4	1,16
2000	474	3,865	61,4	1,18
2001	490	4,651	62,0	1,19

Table A1.4 : Indice des prix des médicaments brevetés, Suède

	[1]	[2]	[3]	[4]
Année	N^{bre} de DIN pris en compte	Recettes nettes prises en compte (millions \$)	Pourcentage du total desrecettes nettes prises en compte (%)	Indice des prix
1987				1,00
1988	221	766		1,03
1989	231	768		1,05
1990	268	979	57,6	1,05
1991	281	1,128	56,4	1,07
1992	304	1,284	58,4	1,08
1993	336	1,605	66,9	1,11
1994	370	1,619	67,4	1,16
1995	397	1,760	67,7	1,19
1996	419	1,936	64,5	1,20
1997	460	2,156	58,3	1,21
1998	485	2,660	61,9	1,21
1999	499	3,111	57,6	1,22
2000	532	4,109	65,2	1,22
2001	547	4,927	65,7	1,21

Tableau A1.5 : Indice des prix des médicaments brevetés, Suisse

	[1]	[2]	[3]	[4]
Année	N^{bre} de DIN pris en compte	Recettes nettes prises en compte (millions \$)	Pourcentage du total desrecettes nettes prises en compte (%)	Indice des prix
1987				1,00
1988	263	897		0,97
1989	276	931		1,04
1990	294	1,054	62,0	1,04
1991	298	1,212	60,6	1,07
1992	314	1,329	60,4	1,08
1993	334	1,601	66,7	1,10
1994	367	1,598	66,6	1,11
1995	386	1,746	67,2	1,10
1996	412	1,934	64,5	1,10
1997	451	2,188	59,1	1,11
1998	484	2,648	61,6	1,10
1999	533	3,375	62,5	1,10
2000	571	4,261	67,6	1,11
2001	590	5,092	67,9	1,10

Tableau A1.6 : Indice des prix des médicaments brevetés, Royaume Uni

	[1]	[2]	[3]	[4]
Année	N^{bre} de DIN pris en compte	Recettes nettes prises en compte (millions \$)	Pourcentage du total desrecettes nettes prises en compte (%)	Indice des prix
1987				1,00
1988	287	918		1,02
1989	295	909		1,09
1990	323	1,079	63,4	1,08
1991	341	1,265	63,3	1,10
1992	357	1,394	63,4	1,10
1993	411	1,784	74,4	1,14
1994	438	1,809	75,4	1,13
1995	449	1,941	74,7	1,13
1996	442	2,086	69,5	1,14
1997	500	2,356	63,7	1,14
1998	526	2,908	67,6	1,14
1999	556	3,560	65,9	1,13
2000	610	4,420	70,2	1,10
2001	617	5,402	72,0	1,09

Tableau A1.7 : Indice des prix des médicaments brevetés, É.-U.

	[1]	[2]	[3]	[4]
Année	N^{bre} de DIN pris en compte	Recettes nettes prises en compte (millions \$)	Pourcentage du total desrecettes nettes prises en compte (%)	Indice des prix
1987				1,00
1988	316	848		1,06
1989	360	934		1,13
1990	415	1,143	62,6	1,24
1991	469	1,293	65,7	1,33
1992	501	1,408	67,4	1,40
1993	553	1,756	72,8	1,48
1994	581	1,861	71,2	1,54
1995	601	2,128	70,9	1,61
1996	624	2,319	66,9	1,66
1997	674	2,638	65,6	1,72
1998	690	3,296	69,4	1,73
1999	686	3,901	66,2	1,87
2000	721	4,847	68,6	2,01
2001	722	5,607	68,5	2,11

Tableau A1.8 : Indice des prix des médicaments brevetés, É.-U. (FSS)

	[1]	[2]	[3]	[4]
Année	N^{bre} de DIN pris en compte	Recettes nettes prises en compte (millions \$)	Pourcentage du total desrecettes nettes prises en compte (%)	Indice des prix
1987				1.00
1988	686	3,901	66.2	1.11
1989	721	4,847	68.6	1.19
1990	722	5,607	68.5	1.25

Tableau A2.1 : Distribution des variations de prix, France

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
Année	Variation du prix moyen	Aucune	> 0%	> 5%	> 10%	> 25%	< 0%	< -5%	< -10%	< -25%
1987										
1988	0,5	65,3	27,2	11,7	3,3	0,2	7,5	5,0	3,6	1,2
1989	1,4	76,6	13,1	7,5	4,9	3,4	10,3	5,8	3,1	0,5
1990	-0,2	80,8	9,8	6,1	2,0	0,0	9,4	4,2	2,7	0,9
1991	0,1	79,1	11,4	5,6	3,1	0,9	9,5	5,8	3,7	1,3
1992	0,7	75,8	13,4	8,4	4,3	1,6	10,7	3,5	2,5	0,6
1993	0,3	72,7	17,2	8,8	5,1	0,7	10,1	6,3	4,0	1,5
1994	0,1	73,6	15,6	5,4	2,6	0,3	10,7	5,7	3,6	0,8
1995	-0,1	75,9	12,5	7,0	2,4	0,9	11,5	5,7	3,8	1,8
1996	0,3	78,2	12,4	5,0	2,8	0,5	9,3	4,5	1,2	0,3
1997	0,0	78,2	11,7	4,7	2,5	0,8	10,1	5,3	3,4	0,5
1998	0,3	81,4	9,3	4,1	2,5	1,4	9,3	4,9	3,0	1,1
1999	-0,6	68,4	12,0	5,2	2,8	1,7	19,6	9,7	5,5	1,8
2000	0,0	75,0	10,0	4,8	2,8	1,3	14,9	7,2	3,5	0,5
2001	-0,7	71,7	10,2	3,7	2,1	1,3	18,1	9,8	4,7	2,1

Tableau A2.2 : Distribution des variations de prix, Allemagne

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
Année	Variation du prix moyen	Aucune	> 0%	> 5%	> 10%	> 25%	< 0%	< -5%	< -10%	< -25%
1987										
1988	0,8	67,4	23,2	7,1	2,2	0,5	9,4	3,8	0,9	0,2
1989	2,3	63,4	25,2	15,1	10,1	4,1	11,4	7,0	4,7	1,9
1990	0,1	61,6	25,8	14,6	4,8	0,8	12,6	8,2	6,0	3,2
1991	0,8	62,8	23,8	14,0	6,4	2,2	13,4	8,3	5,1	1,1
1992	-0,1	57,6	19,6	11,7	5,3	1,8	22,8	12,8	5,6	1,8
1993	0,0	50,6	21,2	13,0	6,9	2,0	28,2	12,7	6,4	1,7
1994	0,3	70,7	15,0	5,1	3,3	1,5	14,3	6,5	3,3	0,6
1995	0,1	65,4	18,0	9,5	4,2	0,9	16,6	7,6	4,7	1,5
1996	-0,1	67,5	18,6	6,9	2,6	0,5	13,9	6,1	3,0	1,1
1997	-0,4	70,2	14,3	7,9	3,7	0,7	15,6	9,5	6,9	1,6
1998	1,3	62,3	23,4	12,2	5,7	2,5	14,3	6,0	3,5	0,5
1999	-0,7	68,3	15,8	7,6	3,8	0,8	15,9	10,4	7,5	1,9
2000	1,6	65,6	20,9	11,6	5,8	3,8	13,5	5,8	3,3	0,8
2001	-0,3	61,8	22,7	9,2	4,1	1,6	15,5	9,3	5,5	3,3

Tableau A2.3 : Distribution des variations de prix, Italie

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
Année	Variation du prix moyen	Aucune	> 0%	> 5%	> 10%	> 25%	< 0%	< -5%	< -10%	< -25%
1987										
1988	0,3	91,4	6,6	3,0	1,6	0,6	2,1	1,5	0,3	0,0
1989	1,5	76,5	12,5	9,1	7,5	4,6	11,0	6,8	5,2	0,3
1990	1,4	83,5	10,1	8,3	6,6	1,8	6,5	3,0	1,6	0,2
1991	2,7	67,3	22,7	19,5	11,4	4,9	10,0	4,9	3,4	0,7
1992	-0,2	56,9	14,1	9,1	5,0	1,4	29,0	6,4	4,2	2,4
1993	0,4	63,6	12,5	7,8	6,3	2,1	23,9	6,7	3,6	1,0
1994	0,0	58,6	24,3	13,5	7,9	1,6	17,2	10,1	7,2	3,4
1995	-1,5	44,5	18,5	12,9	6,5	1,4	37,0	21,5	11,1	4,6
1996	1,1	49,6	35,0	14,8	5,7	1,4	15,4	7,7	5,1	2,0
1997	1,2	50,4	24,2	11,7	7,2	2,4	25,4	8,4	4,9	1,1
1998	1,6	58,4	29,4	14,9	7,8	2,2	12,2	6,4	4,0	1,6
1999	-0,6	56,4	24,8	10,2	4,7	1,2	18,8	15,6	8,9	1,9
2000	1,3	63,5	25,7	12,7	7,5	2,8	10,8	6,8	4,1	1,9
2001	1,3	63,1	21,1	14,3	10,7	4,8	15,7	9,7	6,9	2,8

Tableau A2.4 : Distribution des variations de prix, Suède

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
Année	Variation du prix moyen	Aucune	> 0%	> 5%	> 10%	> 25%	< 0%	< -5%	< -10%	< -25%
1987										
1988	1,2	50,4	40,8	6,9	2,7	1,3	8,8	3,1	0,9	0,2
1989	0,7	62,7	31,7	6,0	2,9	0,0	5,6	2,8	2,0	0,6
1990	0,5	77,3	19,0	5,8	1,3	0,2	3,7	1,5	0,7	0,2
1991	1,0	60,8	30,3	7,2	3,2	1,3	8,9	3,7	2,1	0,6
1992	0,8	56,1	30,0	9,1	4,3	0,5	13,9	3,3	2,2	1,0
1993	1,2	50,8	34,7	13,3	6,3	1,2	14,5	5,3	4,3	1,6
1994	2,8	56,0	32,6	23,1	10,3	1,8	11,3	2,9	1,5	0,3
1995	1,6	52,9	36,9	15,4	5,6	1,0	10,2	3,3	1,3	0,1
1996	0,4	61,8	26,6	9,2	2,9	0,8	11,6	4,3	3,2	1,7
1997	0,2	67,5	23,2	5,1	1,8	0,5	9,4	4,2	2,8	0,5
1998	0,0	67,8	22,2	3,8	1,5	0,3	10,0	3,5	2,1	0,9
1999	-0,1	60,6	22,4	4,8	1,7	0,5	17,0	5,5	3,0	0,4
2000	0,2	68,0	15,3	4,8	1,8	0,9	16,7	3,3	2,2	0,6
2001	0,5	58,1	32,0	4,1	2,6	1,0	9,9	3,5	2,5	1,1

Tableau A2.5 : Distribution des variations de prix, Suisse

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
Année	Variation du prix moyen	Aucune	> 0%	> 5%	> 10%	> 25%	< 0%	< -5%	< -10%	< -25%
1987										
1988	-0,3	73,6	16,0	4,0	1,7	0,4	10,4	7,1	3,7	1,0
1989	2,1	71,8	19,4	13,2	10,1	5,5	8,9	5,9	4,5	0,5
1990	0,8	78,4	14,3	9,9	2,6	0,5	7,3	3,2	2,0	0,0
1991	1,5	70,2	21,4	16,5	5,7	2,2	8,4	5,5	3,4	0,5
1992	0,7	69,2	19,6	11,0	5,0	1,0	11,2	5,7	2,9	1,1
1993	1,2	73,0	16,9	11,1	5,9	1,2	10,0	4,1	2,7	0,3
1994	0,6	81,8	9,8	5,9	3,4	1,6	8,3	4,9	2,3	0,3
1995	0,5	71,5	15,6	10,3	4,9	1,2	12,9	8,8	4,0	1,6
1996	-0,3	74,4	14,3	5,2	2,6	0,4	11,2	5,6	3,6	2,1
1997	-0,2	76,7	13,5	5,8	2,3	0,1	9,8	4,8	3,7	1,3
1998	-0,4	81,7	6,9	3,8	2,3	0,9	11,4	6,3	4,3	1,2
1999	-0,7	72,8	10,2	6,8	2,3	0,7	17,0	9,5	7,4	1,1
2000	0,2	80,1	10,1	4,9	4,0	1,7	9,8	6,6	2,7	0,7
2001	-0,5	56,3	25,1	4,2	2,0	1,1	18,6	9,3	3,6	1,5

Tableau A2.6 : Distribution des variations de prix, Royaume Uni

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
Année	Variation du prix moyen	Aucune	> 0%	> 5%	> 10%	> 25%	< 0%	< -5%	< -10%	< -25%
1987										
1988	1,5	75,1	19,8	12,6	7,8	0,2	5,1	2,5	0,5	0,3
1989	2,5	64,4	24,2	19,8	10,4	4,6	11,4	5,9	4,8	1,0
1990	0,4	81,1	12,2	7,6	3,3	0,5	6,7	2,8	1,7	0,6
1991	0,4	78,4	14,6	10,1	4,7	0,4	7,0	5,0	3,8	0,6
1992	0,8	74,8	14,1	8,9	6,2	1,9	11,1	8,9	2,4	0,8
1993	1,8	65,9	20,7	17,3	11,2	3,1	13,4	6,6	4,6	1,2
1994	0,1	57,2	21,1	8,8	3,2	1,5	21,7	7,0	3,7	1,4
1995	0,7	70,5	18,3	9,8	4,7	1,1	11,2	7,2	3,5	1,4
1996	0,4	81,3	8,1	5,8	3,8	1,1	10,7	3,2	1,8	0,3
1997	0,0	72,7	13,3	6,9	3,1	1,1	14,0	6,1	3,7	1,4
1998	-0,3	76,6	10,1	6,4	3,8	0,5	13,3	8,0	5,1	1,1
1999	-1,3	70,3	7,3	4,1	1,9	1,3	22,4	12,5	6,6	2,1
2000	0,0	78,2	8,4	4,9	3,8	1,6	13,4	8,3	3,5	0,7
2001	0,9	74,2	16,9	10,8	5,7	1,9	8,9	6,0	3,8	0,8

Tableau A2.7: Distribution des variations de prix, É.-U.

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
Année	Variation du prix moyen	Aucune	> 0%	> 5%	> 10%	> 25%	< 0%	< -5%	< -10%	< -25%
1987										
1988	3,2	55,6	40,5	31,4	10,0	0,6	3,8	1,7	0,5	0,0
1989	3,1	46,8	43,2	34,0	12,7	2,9	10,0	6,9	6,4	1,8
1990	3,3	51,0	43,9	34,7	8,7	1,7	5,1	2,6	1,8	0,6
1991	3,2	52,0	40,6	32,0	7,9	2,0	7,4	3,8	2,0	0,0
1992	2,6	49,0	41,7	20,5	8,1	2,1	9,3	5,1	1,7	0,1
1993	2,6	49,4	42,6	16,5	5,7	2,0	8,0	3,8	2,0	0,4
1994	1,9	53,1	40,3	11,9	4,6	1,0	6,5	2,9	1,2	0,4
1995	1,9	57,9	36,6	14,5	5,9	1,2	5,5	2,9	2,3	0,2
1996	1,5	57,2	36,3	10,3	2,7	0,8	6,5	2,8	1,6	0,5
1997	1,5	56,9	35,7	11,7	4,5	0,7	7,4	4,7	2,4	0,4
1998	-0,3	42,3	34,9	13,6	7,2	1,4	22,9	17,3	12,9	3,0
1999	5,3	38,4	51,0	28,9	18,9	7,0	10,6	4,8	2,8	1,1
2000	2,9	53,3	39,9	19,5	11,0	2,8	6,8	3,7	2,4	1,0
2001	2,7	49,6	43,3	21,0	7,9	1,9	7,1	4,3	3,3	0,6

Tableau A2.8 : Distribution des variations de prix, É.-U. (FSS)

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
Année	Variation du prix moyen	Aucune	> 0%	> 5%	> 10%	> 25%	< 0%	< -5%	< -10%	< -25%
1999	5,3	38,4	51,0	28,9	18,9	7,0	10,6	4,8	2,8	1,1
2000	2,9	53,3	39,9	19,5	11,0	2,8	6,8	3,7	2,4	1,0
2001	2,7	49,6	43,3	21,0	7,9	1,9	7,1	4,3	3,3	0,6